

Français en Suisse –  
apprendre, enseigner, évaluer

Italiano in Svizzera –  
imparare, insegnare, valutare

Deutsch in der Schweiz –  
lernen, lehren, beurteilen



Test fide

## **Module « Evaluation des compétences langagières » : descriptif de module**

Mars 2024

Secrétariat fide

Haslerstrasse 21

3008 Berne

031 351 12 12

[info@fide-info.ch](mailto:info@fide-info.ch)

[www.fide-info.ch](http://www.fide-info.ch)

Le module « Evaluation des compétences langagières » s'adresse principalement aux personnes qui souhaitent s'inscrire à la formation « Qualification des examinateurs/trices pour le test fide » et qui ne remplissent pas encore les critères d'admission suivants :

- Connaissances solides des niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), en particulier des niveaux pré-A1, A1, A2, B1 et B2 en rapport avec la réception, l'interaction et la production orales
- Expériences dans le domaine de l'évaluation formelle des compétences langagières

Peuvent également s'inscrire à ce module les personnes qui souhaitent en savoir plus sur l'origine et l'importance du CECR pour les évaluations et les examens ainsi que sur les niveaux et les descripteurs du CECR, ainsi qu'acquérir une expérience pratique dans l'évaluation de la production et de l'interaction orales des apprenant-e-s.

## Inscription

L'inscription au module se fait en même temps que l'inscription à la formation « Qualification des examinateurs/trices pour le test fide » par le formulaire correspondant.

Lors de l'inscription, les personnes intéressées doivent attester le profil suivant :

- Haut niveau de compétences dans la langue à évaluer (au moins le niveau C1 du CECR)
- Formation de base dans les domaines de la formation d'adultes et de la didactique des langues
- Au moins 3 ans et 600 leçons d'expérience pratique dans l'enseignement de la langue à évaluer aux niveaux A1, A2 et B1 du CECR avec des publics différents
- L'attestation du module « Enseignement sur la base de scénarios selon les principes de fide » ou l'attestation de participation au module « Introduction au système fide » délivrée par le Secrétariat fide

Les personnes qui s'inscrivent uniquement au module et non à la formation « Qualification des examinateurs/trices pour le test fide » n'ont pas besoin de prouver qu'elles remplissent les critères ci-dessus.

## Compétences opérationnelles

Les participant-e-s examinent et évaluent de manière compétente et professionnelle la production et l'interaction orales des apprenant-e-s, conformément au CECR.

## Compétences

Examiner les compétences langagières des personnes et les évaluer de manière fiable à l'aide des descripteurs pour les niveaux pré-A1, A1, A2 et B1 du CECR pour ce qui est de la production orale et de l'interaction.

## Contenus de la formation

Les contenus énumérés ci-dessous sont à interpréter comme des lignes directrices. Ils peuvent être complétés le cas échéant.

- Origine et importance du CECR pour les évaluations et les examens
- Niveaux et descripteurs du CECR
- Évaluation de la production orale et de l'interaction d'adultes allophones sur la base de séquences vidéo

## Durée du module

Environ 5 heures de travail autonome pour la préparation au module et 3 heures de formation en ligne

## Attestation de participation

Les participant-e-s au module reçoivent une attestation s'ils/elles ont effectué le travail de préparation autonome et s'ils/elles ont été présent-e-s à 100% pendant l'échange en ligne.

Cette attestation remplit les critères d'admission suivants pour la « Qualification des examinateurs/trices pour le test fide » :

- Connaissances solides des niveaux du CECR, en particulier des niveaux pré-A1, A1, A2, B1 et B2 en rapport avec la réception, l'interaction et la production orales
- Expérience attestée dans le domaine de l'évaluation formelle des compétences langagières